

Rapport de repérage du plomb avant travaux

Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail

Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants NF X46-035



Numéro de rapport	28763894-STT-DOUANES-STRASBOURG-AM RTV PB P
Propriétaire	GEP DIRECTION DES DOUANES ET SIEGE
Donneur d'ordre	Madame Belaid Isabelle
Adresse de l'immeuble	Bâtiment Direction des Douanes 11 avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG
Bâtiment ou installation	Bâtiment
Date de la commande	03/11/2025
La ou le(s) date(s) de la visite	28/10/2025
Date d'édition du rapport de repérage	03/11/2025
Nombre total de pages du rapport, annexes comprises	26

Signataire du rapport

Signature et Cachet de l'entreprise

Opérateur de repérage :

Monsieur BRIOT Sylvain
BUREAU VERITAS EXPLOITATION 2, avenue de
Strasbourg
68350 DIDENHEIM
Le 03/11/2025

SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT	1
DESCRIPTION DE LA MISSION	3
OBJET DE LA MISSION :	3
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	3
IDENTIFICATION COMPLETE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :	3
IDENTIFICATION DU BATIMENT OU DU LOCAL CONCERNE :	3
LISTE DES DOCUMENTS REMIS :	3
Programme de travaux	3
Statut : remis	3
Autres	3
Statut : remis	3
PROGRAMME DE TRAVAUX	4
ELEMENT DE LA MISSION DE REPERAGE	5
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	5
L'APPAREIL PORTABLE A FLUORESCENCE X	5
VERIFICATION DE LA JUSTESSE DE L'APPAREIL (MESURE SUR ETALONS)	6
IDENTIFICATION DU LABORATOIRE EN CAS D'ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE	6
METHODOLOGIE EMPLOYEE	6
INTERPRETATION DES RESULTATS	9
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	9
RESULTATS DU REPERAGE ET COMMENTAIRES	9
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS	18
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE	24
ANNEXE : ATTESTATION FABRICANT DE L'APPAREIL A FLUORESCENCE X INDIQUANT LA DUREE DE VIE DE LA SOURCE	26

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

L'objectif du repérage plomb avant travaux est de permettre l'identification, la localisation des revêtements, matériaux et produits contenant du plomb susceptibles d'être impactés directement ou indirectement par les travaux prévus dans le programme du donneur d'ordre.

Le repérage porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent rapport, la recherche de plomb dans le PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits, ...), le polystyrène, les carrelages et faïences.

Selon le programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux et produits susceptibles de contenir du plomb.

Références de l'ordre de mission : **28763894-STT-DOUANES-STRASBOURG-AM RTV PB**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	GEP DIRECTION DES DOUANES ET SIEGE
Demeurant :	11 Avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG
Représenté par :	Madame Belaid Isabelle // isabelle.belaid@douane.finances.gouv.fr
Donneur d'ordre du repérage :	Madame Belaid Isabelle
Demeurant :	11 Avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG
Représenté par :	//
Opérateur ayant réalisé le repérage :	Monsieur BRIOT Sylvain
Nom et adresse de l'entreprise :	BUREAU VERITAS EXPLOITATION PARC DES COLLINES 2, avenue de Strasbourg 68350 DIDENHEIM
N° de Siret :	79018467501308
RCP-compagnie-n° de police :	ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALTY SE - FRL001575

1.3 Identification complète de l'immeuble concerné :

Dénomination :	Bâtiment Direction des Douanes
Adresse complète :	11 avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG
Référence Cadastre :	00081 - 0058

1.4 Identification du bâtiment ou du local concerné :

Date du PC et/ou date de construction :	Permis de Construire :	Construction :
Fonction principale du bâtiment :	Bâtiment	
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :		

1.5 Liste des documents remis :



Programme de travaux

Statut : remis

Titre	Référence	Date	Auteur / Société
Programme de travaux / Mail client	DBE - UGAP DOUANES DU GRAND EST	11/09/2025	Isabelle Belaid



Autres

Statut : remis

Titre	Commentaire
PLANS	N-1/RDC/N+1/N+2/N+3/N+4

2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

N+4 Archives 1 : Perçage du sol pour réalisation d'une étude.
N+3 Circulation 3 / Bureau 11 / Bureau 18 : Perçage du plancher haut pour réalisation d'une étude.
N+2 Circulation 2 / Bureau 1 / Bureau 17 : Perçage du plancher haut pour réalisation d'une étude + poutre de la circulation
N+1 Circulation 1 / Bureau 9 / Salle de réunion 1 : Perçage du plancher haut pour réalisation d'une étude.
RDC Bureau 3 / Archives 1 : Perçage du plancher haut pour réalisation d'une étude.
N-1 :
Circulation 5 : Changement des portes en porte coupe-feu, perçage du plafond pour étude.
Rangement 7 / Rangement 6 / Rangement 5 : Changement des portes en porte coupe-feu.
Local Technique chaufferie : Perçage mur extérieur et ajout flocage coupe-feu du plafond.
Dégagement 7 : Perçage du plafond pour étude.
Dégagement 3 : Déplacement de la paroi en bois
Dégagement 5 : Perçage du plafond pour étude.
Rangement 2 : Perçage du plafond et remise en peinture des poutres.
Chambre 1 : Ajout d'une cloison.
SDE 1 / Séjour 1 / Cuisine 1 : Ajout d'une cloison coupe-feu et de portes coupe-feu.
Circulation 3 / Circulation 4 : Changement des portes en porte coupe-feu et perçage plafond.

3 Elément de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Local	Étage	Visité	Justification de non-visite
Archives 1		OUI	
Circulation 3		OUI	
Bureau 11		OUI	
Bureau 18		OUI	
Circulation 2		OUI	
Bureau 1		OUI	
Bureau 17		OUI	
Circulation 1		OUI	
Bureau 9		OUI	
Salle de réunion 1		OUI	
Bureau 3		OUI	
Archives 1		OUI	
Circulation 5		OUI	
Rangement 7		OUI	
Rangement 6		OUI	
Rangement 5		OUI	
Local technique chaufferie		OUI	
Dégagement 7		OUI	
Dégagement 3		OUI	
Dégagement 5		OUI	
Rangement 2		OUI	
Chambre 1		OUI	
SDE 1		OUI	
Séjour 1		OUI	
Cuisine 1		OUI	
Circulation 3		OUI	
Circulation 4		OUI	

3.2 L'appareil portable à fluorescence X

Marque :	Fondis Electronic
Modèle :	FEnX2
Numéro de série :	25-1089
Date de changement de source :	25/06/2025
Nature du radionucléide :	Cd-109
Activité de la source :	903 Mbq
Limite de quantification de l'appareil	0,31 mg/cm ²
Étalon 1	Étalon 2
Fabricant de l'étalon : NIST	Fabricant de l'étalon : NIST
Concentration de l'étalon : 0,31mg/cm ²	Concentration de l'étalon : 0,71mg/cm ²
Incertitude de l'étalon : 0,02mg/cm ²	Incertitude de l'étalon : 0,08mg/cm ²
N° NIST de l'étalon : SRM2575	N° NIST de l'étalon : SRM2574

3.3 Vérification de la justesse de l'appareil (mesure sur étalons)

N° de mesure	valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie (mg/cm ²)	Date	Observation
1	0,33	0,05	28/10/2025	Etalonnage de début
2	0,74	0,03	28/10/2025	Etalonnage de début
157	0,31	0,04	28/10/2025	Etalonnage de fin
158	0,72	0,08	28/10/2025	Etalonnage de fin

3.4 Identification du laboratoire en cas d'analyse physico-chimique

Nom :	
Adresse :	
Numéro d'accréditation :	

4 Méthodologie Employée

Vérification de justesse de l'appareil à fluorescence X

Avant chaque constat, l'auteur vérifie la justesse de son appareil selon les modalités fournies par le fabricant de l'appareil.

Identification du bien objet de la mission

L'auteur identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

Identification des locaux

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- chaque palier ;
- chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers ;

Une gaine d'ascenseur est considérée comme un seul local

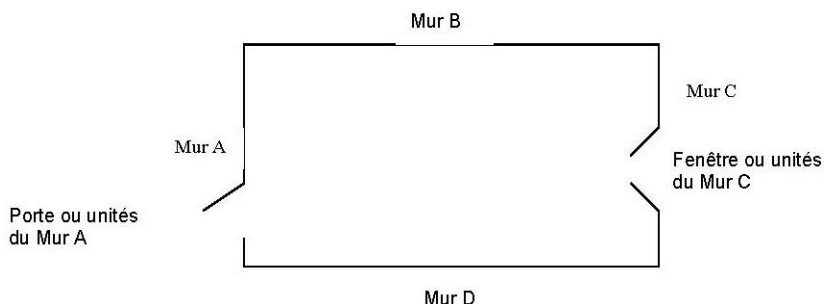
Identification des zones

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis. Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

Selon la convention établie, une lettre est attribuée à chaque « zone » du local (A, B, C et D). On appelle « zone A » le mur par lequel on accède au local. Les zones suivantes sont désignées dans le sens horaire.

Une unité de repérage est définie comme étant un élément de construction, ou un ensemble d'éléments de construction, présentant a priori un recouvrement homogène.

Chaque unité de repérage (porte, fenêtre, ...) est associée à une « zone ».



Seules les surfaces directement accessibles sont testées.

Identification des revêtements

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction.

Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Sont exclus du repérage :

- les revêtements de type papiers peints, carrelages et faïences bruts, revêtements de sol plastique ;
- les matériaux de type menuiseries extérieures et intérieures en PVC ; canalisations et goulottes en PVC.

Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb mais ne libèrent pas de poussières de plomb s'ils sont en bon état, ils ne sont donc pas visés par le présent rapport.

Identification des unités de repérage et substrat

Une unité de repérage définit soit :

- un ou plusieurs éléments de construction, finition ou décoration, ayant a priori un même substrat, un même revêtement et un même historique en matière de construction et de revêtement ;
- un matériau ayant a priori un même historique en matière de construction (exemple : solin en plomb)

Une unité de repérage se définit à minima avec les critères suivants :

- Niveau (rez de chaussée, étage X...) ;
- Le local ;
- La zone ;
- Produit ou matériau ;
- Le substrat ;
- Le revêtement.

Dans chaque local, toutes les surfaces concernées par les travaux susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de repérage à analyser.

Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de repérage par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de repérage.

Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).

Constituent des unités de repérage distinctes :

- les différents murs d'une même pièce ;
- des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de repérage.

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de repérage :

- l'ensemble des plinthes d'un même local ;
- l'ensemble des boiseries, décorations d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des marches et contremarches, garde-corps, balustres etc. d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des modénatures d'un façade (unité de repérage discontinue) ;

Conformément à la NF X 46-035, sont exclus du présent repérage :

- Les PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits...) ;
- Le polystyrène
- Les carrelages, faïences et plinthes carrelées

NOTE : Une unité de repérage peut être constituée d'un ensemble d'éléments situés dans des locaux et niveaux différents.

Relevé des mesures :

Les résultats des mesures sont indiqués dans les tableaux suivants.

Il est effectué à minima 2 mesures dont à minima 1 mesure par local, par unité de repérage, à l'aide de l'appareil à fluorescence X

4.1 Interprétation des résultats

Le présent diagnostic porte sur la mesure de concentration en plomb dans les revêtements avec un appareil à fluorescence X avant la réalisation de travaux.

Dans ce cadre, aucun seuil de concentration en plomb n'est précisé dans le code du travail.

Les résultats des mesures sont exprimés en mg/cm² de plomb avec indication de l'incertitude de la mesure.

Les valeurs de concentration en plomb, obtenues après l'application de l'appareil sur le support, sont retranscrites dans les tableaux de relevé de mesures. Ces valeurs sont celles du constructeur. Elles comprennent la valeur mesurée et l'incertitude de mesure élargie (ex : 13,4 +/- 0,41).

Toute mesure < à la LQ de l'appareil (0,31 mg/cm²) doit être interprétée comme étant inférieure à 0,31 mg/cm².

4.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb, dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

5 Résultats du repérage et commentaires

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du repérage divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre.
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de repérage (UR) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet de mesures sont classées dans le tableau des mesures suivant.

Circulation 1 (N+1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
23	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture blanc		0	0,07	
24						0	0,09	
	Toute zone	Poutre	Béton	Peinture blanc		0	0,08	
						0	0,09	

Commentaire sur le local

Néant

Bureau 9 (N+1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
	Toute zone	Plafond	Laine de verre	Brut				Non mesurable Laine de verre
27	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture blanc		0	0,09	
28						0	0,07	
Commentaire sur le local			Néant					

Salle de réunion 1 (N+1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
29	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture blanc		0	0,02	
30						0	0,01	
Commentaire sur le local			Néant					

Circulation 2 (N+2)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
15	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture blanc		0,7	0,11	
16						0	0,05	
17	Toute zone	Poutre	Béton	Peinture blanc		0	0,05	
18						0	0,06	
Commentaire sur le local			Néant					

Bureau 1 (N+2)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
19	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture blanc gouttelette		0	0,08	
20						0	0,07	
Commentaire sur le local			Néant					

Bureau 17 (N+2)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
21	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture blanc		0	0,03	
22						0	0,03	
Commentaire sur le local			Néant					

Circulation 3 (N+3)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
5	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture blanc		0	0,09	
6						0	0,07	
9	Toute zone	Plinthe Poteau	Bois	Peinture gris		0	0,05	
10						0	0,04	
7	Toute zone	Poteau	Béton	Peinture blanc		0	0,06	
8						0	0,05	
Commentaire sur le local			Néant					

Bureau 11 (N+3)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
11	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture blanc		0	0,01	
12						0	0,02	
Commentaire sur le local			Néant					

Bureau 18 (N+3)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Elément récent
13	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture blanc		0	0,06	
14						0	0,02	
Commentaire sur le local			Néant					

Archives 1 (N+4)								
------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
3	Toute zone	Sol	Plancher bois	Lasure		0	0,1	
4	Toute zone	Sol	Plancher bois	Lasure		0	0,01	
Commentaire sur le local			Néant					

Circulation 5 (N-1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
39	A	Dormant Porte P1	Bois	Peinture Gris		0	0,05	
40						0	0,03	
43	A	Dormant Porte P2	Bois	Peinture Gris		0	0,03	
44						0	0,06	
47	A	Dormant Porte P3	Métal	Peinture Gris		0	0,02	
48						0	0,03	
35	A	Mur	Béton	Peinture blanc		0	0,02	
36						0	0,04	
37	A	Porte P1	Bois	Peinture Gris		0	0,07	
38						0	0,07	
41	A	Porte P2	Bois	Peinture Gris		1,32	0,16	
42						0,73	0,14	
45	A	Porte P3	Métal	Peinture Gris		0	0,02	
46						0	0,02	
51	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture blanc		0	0,05	
52						0	0,04	
49	Toute zone	Sol	Béton	Peinture Gris		0	0,02	
50						0	0,02	
Commentaire sur le local			Néant					

Rangement 7 (N-1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
59	A	Dormant porte	Métal	Peinture Gris		0	0,03	
60						0	0,06	
53	A	Mur	Béton	Peinture blanc		0	0,07	
54						0	0,07	
57	A	Porte	Métal	Peinture Gris		0	0,02	
58						0	0,02	
55	A	Sol	Béton	Peinture Gris		0	0,09	
56						0	0,07	
Commentaire sur le local			Néant					

Rangement 6 (N-1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
63	A	Dormant porte	Bois	Lasure		0	0,02	
64						0	0,03	
61	A	Mur	Béton	Peinture blanc		0	0,09	
62						0	0,06	
65	A	Porte	Bois	Lasure		3,42	0,22	
66						3,21	0,2	
67	A	Sol	Béton	Peinture Gris		0	0,02	
68						0	0,03	
Commentaire sur le local			Néant					

Rangement 5 (N-1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
71	A	Dormant Porte	Bois	Peinture		0	0,02	
72						0	0,03	
69	A	Mur	Béton	Peinture Gris		0,6	0,1	
70						0	0,09	
74	A	Porte	Bois	Brut		0,21	0,06	
73	A	Porte	Bois	Brut		0,34	0,06	
Commentaire sur le local			Néant					

Local technique chaufferie (N-1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm ²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm ²	Observations
75	A	Mur	Béton	Peinture blanc		0	0,02	
76						0	0,03	
	Toute zone	Plafond	Flocage	Coton Brut				Non mesuré Flocage
Commentaire sur le local			Néant					

Dégagement 7 (N-1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
77	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture blanc		0	0,08	
78						0	0,07	
Commentaire sur le local			Néant					

Dégagement 3 (N-1)								
--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
81	A	Mur	Béton	Peinture Jaune		0,75	0,11	
82						0,86	0,13	
83	C	Mur	Béton	Peinture Jaune		0	0,03	
84						0	0,07	
87	D	Mur	Bois	Peinture jaune		0	0,02	
88						0	0,02	
89	D	Porte	Bois	Peinture jaune		0,08	0,06	
90						0,01	0,06	
79	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture jaune		0	0,02	
80	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture Jaune		0	0,04	
85	Toute zone	Sol	Béton	Peinture Gris		0,9	0,13	
86						0	0,05	

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

Dégagement 5 (N-1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
91	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture blanc		0	0,02	
92						0	0,04	

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

Rangement 2 (N-1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
93	Toute zone	Plafond	Béton	Peinture blanc		0	0,05	
94						0	0,04	
95	Toute zone	Poutre	Métal	Peinture blanc / Rouge		10	1,1	
96						7,16	0,81	

Commentaire sur le local	Néant
--------------------------	-------

Chambre 1 (N-1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
99	A	Mur	Plâtre	Peinture Jaune		0	0,07	
100						0	0,06	
101	C	Mur	Plâtre	Peinture Jaune		0	0,04	
102						0	0,04	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Plafond	Polystyrène	Brut				Non mesuré Polystyrène
103	Toute zone	Plinthes	Bois	Peinture blanc		7,01	0,74	
104						7,73	0,81	
97	Toute zone	Sol	Bois	Lasure		0	0,01	
98						0	0,03	
Commentaire sur le local			Néant					

SDE 1 (N-1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
113	A	Conduite	Métal	Peinture jaune		0	0,01	
114						0	0,04	
109	A	Dormant porte	Bois	Peinture blanc		3,86	0,43	
110						3,12	0,35	
	A	Mur	Faïence	Brut				Non mesuré Faïence
105	A	Mur	Plâtre	Peinture jaune		0	0,01	
106						0	0,08	
112	A	Porte	Bois	Peinture blanc		4,14	0,45	
111	A	Porte	Bois	Peinture blanc		3,32	0,37	
107	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture jaune		0,49	0,11	
108						0,2	0,05	
	Toute zone	Sol	Carrelage	Brut				
Commentaire sur le local			Néant					

Séjour 1 (N-1)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
119	A	Dormant porte	Bois	Peinture blanc		3,67	0,41	
120						0,98	0,16	
115	A	Mur	Plâtre	Peinture bleu		0,49	0,09	
116						0,32	0,1	
122	A	Porte	Bois	Peinture blanc		7,36	0,78	
121	A	Porte	Bois	Peinture blanc		7,14	0,75	
	Toute zone	Plafond	Polystyrène	Brut				Non mesuré Polystyrène
123	Toute zone	Plinthes	Bois	Peinture jaune		0,34	0,07	
124						0,15	0,04	
117	Toute zone	Sol	Bois	Lasure		0,81	0,14	
118						0,93	0,16	
Commentaire sur le local			Néant					

Cuisine 1 (N-1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
131	A	Conduite	Métal	Peinture jaune		0	0,02	
132						0	0,02	
133	A	Dormant porte	Bois	Peinture blanc		3,71	0,41	
134						2,8	0,32	
125	A	Mur	Plâtre	Peinture jaune		0,67	0,11	
126						0,62	0,1	
135	A	Porte	Bois	Peinture blanc		4,89	0,55	
136						6,12	0,66	
127	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture jaune		0,15	0,04	
128						0,13	0,03	
	Toute zone	Plinthes	Carrelage	Brut				Non mesuré Carrelage
129	Toute zone	Poutre	Métal	Peinture jaune		6,12	0,8	
130						8,33	0,93	
	Toute zone	Sol	Carrelage	Brut				Non mesuré Carrelage

Commentaire sur le local Néant

Circulation 3 (N-1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
141	A	Dormant porte P2	Bois	Peinture blanc		7,12	0,71	
142						7,34	0,78	
145	A	Dormant porte P3	Bois	Peinture blanc		3,75	0,43	
146						2,9	0,3	
137	A	Mur	Plâtre	Peinture jaune		0	0,03	
138						0	0	
139	A	Porte P2	Bois	Peinture blanc		5,12	0,55	
140						10,21	1,06	
143	A	Porte P3	Bois	Peinture blanc		4,5	0,55	
144						5,51	0,63	
	Toute zone	Faux plafond	Carton	Brut				Non mesuré brut
147	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture jaune		0	0,06	
148						0	0,07	
	Toute zone	Sol	Dalle Pvc	Brut				Non mesuré PVC

Commentaire sur le local Néant

Circulation 4 (N-1)

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
151	A	Dormant porte P1	Bois	Peinture blanc		3,88	0,42	
152						3,3	0,3	
150	A	Porte P1	Bois	Peinture blanc		4,14	0,45	
149	Toute zone	Conduite	Métal	Peinture jaune		0	0,04	
155						0	0,04	
156						0,87	0,14	
153	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture jaune		0	0,04	
154						0	0,07	
Commentaire sur le local			Néant					

Bureau 3 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond lisse	Carton	Brut				Elément récent
31	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture rose		0	0,01	
32						0	0,04	
Commentaire sur le local			Néant					

Archives 1 (RDC)								
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Valeur mesurée (mg/cm²)	Incertitude de mesure élargie mg/cm²	Observations
	Toute zone	Faux plafond lisse	Laine	Brut				Elément récent
33	Toute zone	Plafond	Plâtre	Peinture blanc		0	0,01	
34						0	0,08	
Commentaire sur le local			Néant					

LEGENDE

Localisation de la mesure	HG : en Haut à Gauche MG : au Milieu à Gauche BG : en Bas à Gauche	HC : en Haut au Centre C : au Centre BC : en Bas au Centre	HD : en Haut à Droite MD : au Milieu à Droite BD : en Bas à Droite
---------------------------	---	---	---

ANNEXE : Plans et/ou Croquis

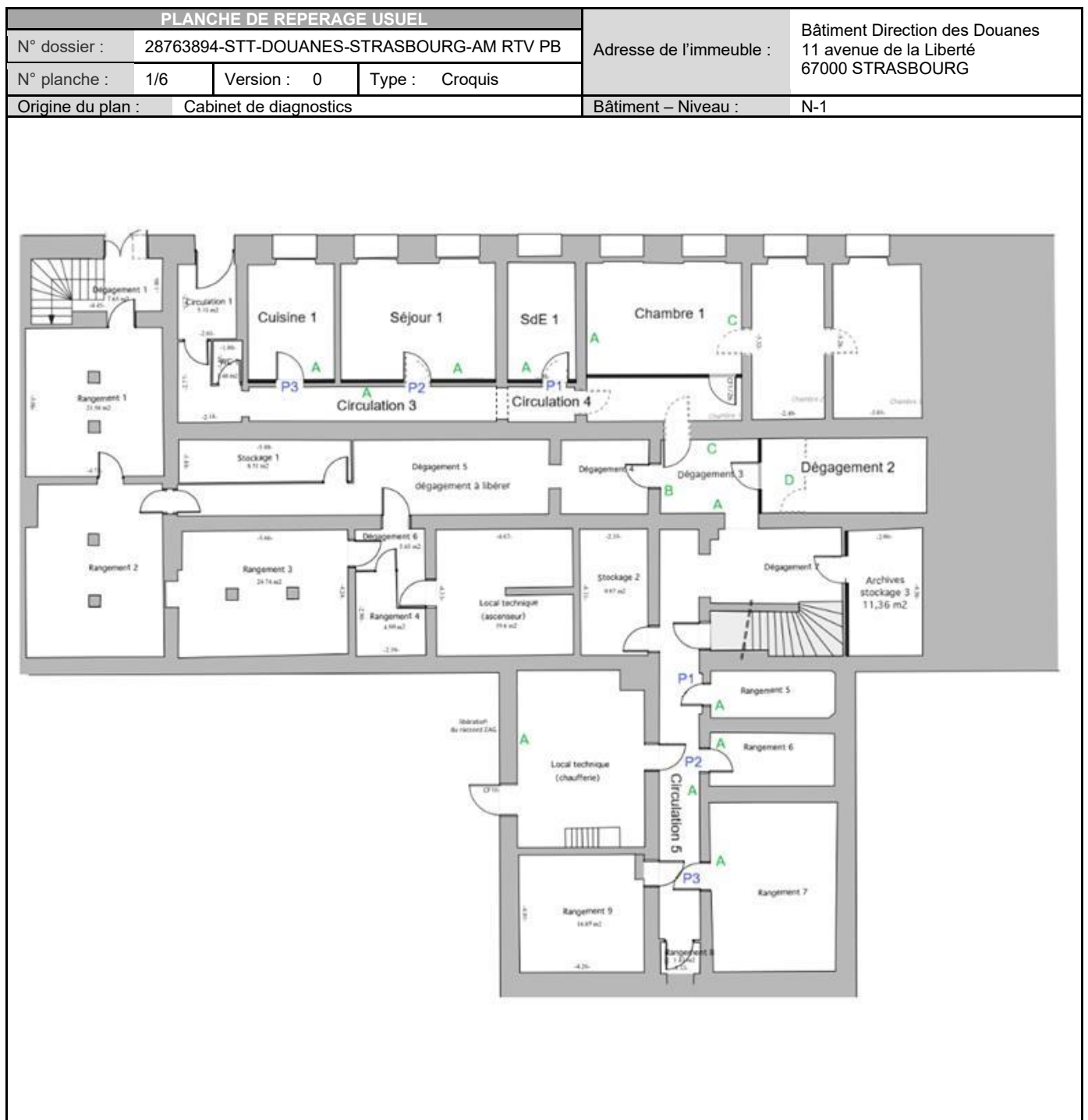


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : Bâtiment Direction des Douanes 11 avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG	
N° dossier :	28763894-STT-DOUANES-STRASBOURG-AM RTV PB				
N° planche :	2/6	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics				
				Bâtiment – Niveau :	RDC



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : Bâtiment Direction des Douanes 11 avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG
N° dossier :	28763894-STT-DOUANES-STRASBOURG-AM RTV PB			
N° planche :	3/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau : N+1



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : Bâtiment Direction des Douanes 11 avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG	
N° dossier :	28763894-STT-DOUANES-STRASBOURG-AM RTV PB				
N° planche :	4/6	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics				
				Bâtiment – Niveau :	N+2



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : Bâtiment Direction des Douanes 11 avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG
N° dossier :	28763894-STT-DOUANES-STRASBOURG-AM RTV PB			
N° planche :	5/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			
				Bâtiment – Niveau : N+3



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : Bâtiment Direction des Douanes 11 avenue de la Liberté 67000 STRASBOURG
N° dossier :	28763894-STT-DOUANES-STRASBOURG-AM RTV PB			
N° planche :	6/6	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau : N+4



ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- ☐ Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- ☐ Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- ☐ Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- ☐ Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- ☐ Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- ☐ Etat parasitaire
- ☐ Etat relatif à la présence de termites
- ☐ Diagnostic mûrle

Missions exploitation :

- ☐ Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- ☐ Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- ☐ Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- ☐ Diagnostic radon
- ☐ Diagnostic technique global
- ☐ Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- ☐ Repérage amiante pour établissement du constat vente
- ☐ Constat des risques d'exposition au plomb
- ☐ Etat relatif à la présence de termites
- ☐ Diagnostic de performance énergétique
- ☐ Etat de l'installation intérieure d'électricité
- ☐ Etat de l'installation intérieure de gaz
- ☐ Mesurages Carrez - Boutin
- ☐ Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königsstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- ☐ Assistance technique amiante et plomb
- ☐ Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.
Pour la compagnie

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com

ANNEXE : ATTESTATION FABRICANT DE L'APPAREIL A FLUORESCENCE X INDIQUANT LA DUREE DE VIE DE LA SOURCE



Groupe
PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée maximale d'utilisation avant un remplacement nécessaire de la source est simplement basée sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : BUREAU VERITAS

Modèle de l'analyseur :	FEnX2
Numéro de série analyseur :	25-1089
Numéro de série de la source :	RTV-2913-23
Activité de la source (MBq) :	903
Date d'origine de la source :	25/06/2025
Date de fin de validité de la source :	05/08/2030



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.